



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union- Discipline – Travail

.....

**MINISTRE DU PETROLE, DE L'ENERGIE
ET DU DEVELOPPEMENT DES ENERGIES
RENOUVELABLES**

**DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE THIERRY
TANOH**

A L'OCCASION

**DE LA CEREMONIE DE DECORATION
DES PERSONNALITES DE LA SAEPP**

Mardi 05 décembre 2017

**Monsieur le Directeur de Cabinet,
Mesdames et Messieurs les Présidents de Conseils
d'Administration,
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,
Directeurs Centraux et Chefs de Service,
Monsieur le Président du GPP, PCA de PETRO IVOIRE,
Monsieur le Directeur Général de PETRO IVOIRE,
Monsieur le Directeur Général de TOTAL COTE
D'IVOIRE,
Monsieur le Directeur Général de GEOGAZ,
Madame le Secrétaire Général du GPP,
Honorables Invités,
Mesdames et Messieurs.**

Je suis particulièrement heureux de vous retrouver cette après-midi, à l'occasion de la cérémonie de décoration des personnalités de la Société Africaine d'Entreposage de Produits Pétroliers (SAEPP) qui a lieu aujourd'hui dans cette salle du 20^{ème} étage de l'immeuble Sciam au Plateau. Cette sympathique cérémonie revêt un caractère particulier à plus d'un titre.

En effet, la vulgarisation du gaz butane en Côte d'Ivoire est au cœur de la politique de butanisation mise en place par l'Etat de Côte d'Ivoire depuis 1993. A cette date, la consommation de gaz butane était de 22 000 tonnes. Au fil des années, cette consommation n'a cessé d'augmenter. Avec l'uniformisation des prix du gaz butane conditionné sur toute l'étendue du territoire national, mesure qui a entraîné la baisse des prix du gaz à l'intérieur du pays, la consommation de gaz butane se chiffre à ce jour à 268 884 tonnes métriques.

Cette forte croissance de la consommation de gaz butane, produit social qui contribue également à la préservation de l'environnement, induit d'adapter les capacités de stockage dudit gaz afin de soutenir cette demande intérieure. Ainsi,

une politique d'accroissement des capacités de stockage de gaz butane a été initiée par le Gouvernement à travers l'agrément à l'investissement qui accorde certains avantages fiscaux aux promoteurs.

**Mesdames et Messieurs,
Honorables invités,**

La société PETRO IVOIRE a contribué de façon significative à cet accroissement de la capacité de stockage de butane en mettant en service en mars 2012, c'est-à-dire juste après la crise de 2011, une sphère de 1 500 tonnes. En 2015, une deuxième sphère de **1 500 tonnes** a été mise en service par le consortium SAEPP créé par PETRO IVOIRE et ses partenaires GEOGAZ et TOTAL.

Je suis donc particulièrement fier de l'engagement de ce consortium SAEPP dans ce secteur en Côte d'Ivoire, qui a acquis l'ex centre emplisseur de PETRO IVOIRE et procède actuellement à son extension pour répondre aux besoins des ménages ivoiriens en matière de gaz butane conditionné.

C'est pourquoi, j'adresse mes vives félicitations à la société SAEPP pour cet important investissement et pour son

engagement dans le développement du secteur gaz butane en Côte d'Ivoire.

Je voudrais traduire ici ma satisfaction et celle de mes collaborateurs à ces différentes personnalités qui ont été honorées aujourd'hui et qui ont su se fédérer autour des différentes actions menées, qui ont su se rassembler et fusionner leurs énergies pour construire et aboutir aux résultats énumérés plus haut.

J'invite toutes les autres sociétés et les acteurs du secteur à leur emboîter le pas, si n'est déjà fait.

Je vous adresse encore mes vives félicitations, vous souhaite plein succès et vous exhorte à continuer dans ce sens.

Je vous remercie.